

#19

CORNAVIRUS

Point

FO
DGFIP

20 AVRIL 2020

COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 20 AVRIL A 18 H30

Campagne IR : en préambule de cette discussion, le DG nous a donné quelques informations sur le démarrage de la campagne IR.

À l'issue de cette première journée, le niveau des connexions sur le site impots.gouv.fr, dans l'espace dédié aux particuliers, est très élevé, beaucoup plus que les années précédentes.

Bien qu'il soit un peu tôt pour l'affirmer, il semblerait donc que, soit à cause de l'effet confinement, soit qu'ils aient intégré que cette campagne ne ressemblerait pas aux précédentes, le comportement des contribuables s'adapte aux circonstances présentes.

De la même manière, le calibrage des agents présents dans les SIP comme dans les CdC paraît suffisant à ce stade, même si le premier jour n'est jamais celui où l'on compte le plus d'appels.

Au vu des remontées d'information du Réseau que nous avons reçues, les directions locales ont, dans l'ensemble, plutôt respecté les indications données par la DG en termes de présence dans les locaux. Cependant et comme toujours en pareilles circonstances, certains n'ayant visiblement pas pris la mesure des conséquences potentielles, en font trop.

Ces situations, si elles nous sont signalées, trouvent en général une solution acceptable à la suite de nos interventions. C'est pourquoi, dans le cadre d'une montée en puissance prévisible, **F.O.-DGFIP** invite les agents concernés à se rapprocher des militants départementaux pour leur faire connaître leur opinion sur l'adéquation du nombre d'agents présents avec la charge réelle de travail.

Le DG nous fournit des statistiques générales au niveau national qui, parfois, recouvrent des réalités diverses et variées. Il ne serait pas acceptable, en effet, que des

agents soient présents à leur poste de travail devant des téléphones restant muets.

Ordonnance sur les congés et RTT : il est vraisemblable que ce sujet sera abordé, à chacune des prochaines conférences, tant qu'une solution raisonnable n'aura pas été trouvée.

Le DG a indiqué souhaiter une application mesurée et intelligente de la loi en regardant l'ensemble des situations.

À ce stade, rien de précis n'a encore été dit. **F.O.-DGFIP** reviendra sur cette question en temps que de besoin pour parvenir à une solution respectueuse des personnels.

Le pourcentage de femmes placées en ASA est légèrement supérieur à ce qu'elles représentent sur l'ensemble des effectifs (61 % contre 59 %).

C'est pourquoi, dans une administration affichant un souci constant d'égalité professionnelle, tenir compte des contraintes particulières en matière de garde d'enfants notamment ne nous semblerait pas anormal.

Pour autant, **F.O.-DGFIP** revendique l'abrogation de cette ordonnance totalement inadaptée à la réalité des situations.

Déconfinement : une conférence ministérielle pour évoquer les premiers sujets est prévue vendredi prochain.

Une conférence directionnelle suivra la semaine prochaine.

De nombreuses questions se posent sur les conditions du déconfinement et le temps qui reste avant son entrée en vigueur ne sera pas de trop pour tenter d'y répondre.

Stagiaires : il est possible que les stagiaires devant partir en formation en juin soient répartis sur un plus grand nombre d'établissements qu'à l'accoutumée, afin de mieux respecter les mesures barrières et la distanciation sociale.

Des précisions seront données ultérieurement.

Frais de repas : l'administration a confirmé qu'il était possible de surligner sur un ticket de courses alimentaires destinées à l'ensemble du foyer les denrées réservées aux repas de midi des agents et que les directions locales avaient reçu des messages en ce sens.

La prochaine conférence aura lieu mardi 21 à 16 h 30.

Signalez toute difficulté par courriel à contact@fo-dgfip.fr



POUR ME PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES, JE RESPECTE LES GESTES BARRIERES

